

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-trois, le 28 septembre à 18h05, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle de Spectacle de GRANDVILLARS, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Thomas BIETRY, Daniel BOUR, Bernard CERF, Philippe CHEVALIER, Gilles COURGEY, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Jean-Jacques DUPREZ, Gérard FESSELET, Christian GAILLARD, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Sandrine LARCHER, Thierry MARCJAN, Anaïs MONNIER, Claude MONNIER, Robert NATALE, Gilles PERRIN, Annick PRENAT, Jean RACINE, Frédéric ROUSSE Lionel ROY, Françoise THOMAS, Dominique TRÉLA, Pierre VALLAT et Bernard VIATTE **membres titulaires**, Gisèle LAMARE **membre suppléant**.

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Lounès ABDOUN-SONTOT, Chantal BEQUILLARD, Anne Catherine BOBILLIER, Anissa BRIKH, Catherine CLAYEUX, Catherine CREPIN, Patrice DUMORTIER, Vincent FREARD, Daniel FRERY, Sophie GUYON, Hamid HAMLIL, Michel HOUDELAT, Jean LOCATELLI, Imann EL MOUSSAFER, Emmanuelle PALMA-GERARD, Fabrice PETITJEAN, Florence PFHURTER, Sophie PHILIPPE, Nicolas PETERLINI, Virginie REY, et Jean-Michel TALON.

Avaient donné pouvoir : Lounès ABDOUN-SONTOT à Daniel BOUR, Anissa BRIKH à Sandrine LARCHER, Catherine CREPIN à Jean RACINE, Vincent FREARD à Gisèle LAMARE, Daniel FRERY à Monique DINET, Jean LOCATELLI à Christian RAYOT, Emmanuelle PALMA-GERARD à Robert NATALE et Sophie PHILIPPE à Bernard CERF.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 18 septembre 2023	Le 18 septembre 2023	En exercice	50
		Présents	30
		Votants	36

Le Président, à l'ouverture de la séance, procède à l'appel des conseillers, vérifie l'existence du quorum et proclame la validité de la séance si celui-ci est atteint. Il cite les pouvoirs reçus.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Gérard FESSELET est désigné.

Le Président fait approuver le procès-verbal de la séance précédente et fait prendre note des éventuelles rectifications par le secrétaire de séance.

2023-05-14 Budget annexe Maison du terroir à Vellescot
Rapporteur : Sandrine LARCHER

Vu la délibération de création d'un budget annexe maison du terroir à partir du premier juillet 2023,

Il est proposé le budget suivant à compter du 01 novembre 2023

	Recettes	Dépenses	Solde
Fonctionnement	5 440,00 €	5 440,00 €	0 €
Investissement	33 000,00 €	33 000,00 €	0 €
Résultat général de l'exercice			0 €

Les grandes lignes du Budget

En fonctionnement : 5 440,00 € en dépenses et en recettes

Les postes de dépenses sont :

Chap 011	Charges à caractère général	440,00
<i>Dont :</i>	<i>60 612 - Energie - Electricité</i>	300,00
	<i>63512 - Taxe foncière</i>	140,00
Chap 023	Virement à la section d'investissement	5 000,00
Total des dépenses de fonctionnement		5 440,00

Les postes de recettes sont :

Chap 75	Autres produits de gestion courante – 752 Revenus de l'immeuble	3 000,00
Chap 77	Produits exceptionnels - 774 Subvention du BG	2 440,00
Total des recettes de fonctionnement		5 440,00

En investissement : 33 000,00 € en dépenses et en recettes

Les postes de dépenses sont :

Chap 21	Immobilisations corporelles - 2132 Immeuble de rapport	33 000,00
Total des dépenses d'investissement		33 000,00

Les postes de recettes sont :

Chap 13	1311 - Subvention d'Etat – Fonds de soutien au commerce rural	25 000,00
Chap 16	165 - Dépôts et cautionnements	3 000,00
Chap 021	Virement de la section de fonctionnement	5 000,00
Total des recettes d'investissement		33 000,00

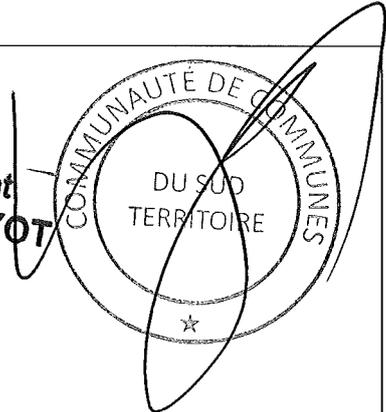
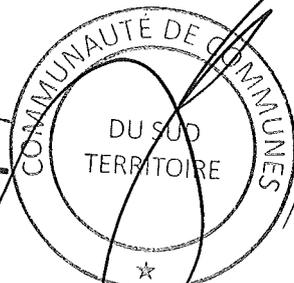
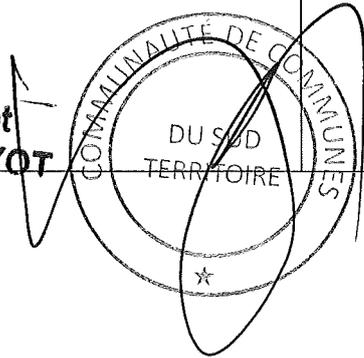
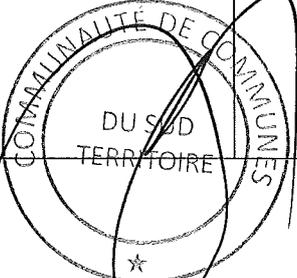
Les dépenses d'investissement du budget se montent à **33 000,00 €** et se composent des dépenses liées à l'aménagement intérieur de la maison du terroir. Les recettes d'investissement couvrent la totalité des dépenses et proviennent quant à elles principalement d'une subvention d'Etat pour un montant de 25 000,00 €.

Le budget présente une section dépenses de fonctionnement à hauteur de **5 440,00 €** et des recettes de fonctionnement qui couvrent les dépenses et qui proviennent des loyers pour un montant de **3 000 €** et d'un concours du Budget Général pour un montant de **2 440,00 €** afin d'équilibrer la section de fonctionnement.

Le Conseil communautaire, après en avoir débattu avec 36 voix pour et une abstention, décide :

- D'adopter le budget 2023 de l'opération « maison du terroir » à Vellescot ;
- D'autoriser le Président à négocier et à signer tout document relatif à cette prise de décision.

Annexe : Vue préparatoire du budget

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p>	<p>Le Président, Le Président Christian RAYOT</p>  
<p>Et publication ou notification le</p>	<p>JEUDI 05 OCT. 2023</p>
<p>Le Président, Le Président Christian RAYOT</p>  	



Date : 15/09/2023 9:24

Préparation budget primitif - Présentation par compte

600 - Communauté de Communes du Sud Territoire / 60008 - BACCST MAISON TERROIR / 2023

	Exercice précédent			Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	
Fonctionnement-Dépense								
011 Charges à caractère général								
60612 Energie - Électricité	0,00	0,00	0,00	0,00		300,00	300,00	
63512 Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00		140,00	140,00	
Total 011 Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00		440,00	440,00	
023 Virement à la section d'investissement								
023 Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	
Total 023 Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	
Total Fonctionnement - Dépense	0,00	0,00	0,00	0,00		5 440,00	5 440,00	

Envoyé en préfecture le 05/10/2023

Reçu en préfecture le 05/10/2023

Publié le

ID : 090-249000241-20230928-2023_05_14-BF



Pag

Préparation budget primitif - Présentation par compte

VUE_PREP_BP_C_COMPT

Préparation budget primitif - Présentation par compte

600 - Communauté de Communes du Sud Territoire / 60008 - BACCST MAISON TERROIR / 2023

	Exercice précédent			Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	
Fonctionnement-Recette								
75 Autres produits de gestion courante								
752 Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00	
Total 75	0,00	0,00	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00	
77 Produits exceptionnels								
774 Subventions exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00		2 440,00	2 440,00	
Total 77	0,00	0,00	0,00	0,00		2 440,00	2 440,00	
Total Fonctionnement - Recette	0,00	0,00	0,00	0,00		5 440,00	5 440,00	

Envoyé en préfecture le 05/10/2023

Reçu en préfecture le 05/10/2023

Publié le

ID : 090-249000241-20230928-2023_05_14-BF



Préparation budget primitif - Présentation par compte

600 - Communauté de Communes du Sud Territoire / 60008 - BACCST MAISON TERROIR / 2023

	Exercice précédent			Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	
Investissement-Dépense								
21 Immobilisations corporelles								
2132 Immeubles de rapport	0,00	0,00	0,00	0,00		33 000,00	33 000,00	
Total 21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		33 000,00	33 000,00	
Total Investissement - Dépense	0,00	0,00	0,00	0,00		33 000,00	33 000,00	

Envoyé en préfecture le 05/10/2023

Reçu en préfecture le 05/10/2023

Publié le

ID : 090-249000241-20230928-2023_05_14-BF



Page

Préparation budget primitif - Présentation par compte

VUE_PREP_BP_C_COMFTE

Préparation budget primitif - Présentation par compte

600 - Communauté de Communes du Sud Territoire / 60008 - BACCST MAISON TERROIR / 2023

	Exercice précédent			Exercice courant				Notes / Observations	
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)		% Total budget / Budget voté précédent
Investissement-Recette									
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00		
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00		
Total 021 Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00		
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		25 000,00	25 000,00		
1311 Etat et établissements nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00		25 000,00	25 000,00		
Total 13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		25 000,00	25 000,00		
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00		
165 Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00		
Total 16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00		
Total Investissement - Recette	0,00	0,00	0,00	0,00		33 000,00	33 000,00		

Envoyé en préfecture le 05/10/2023

Reçu en préfecture le 05/10/2023

Publié le

ID : 090-249000241-20230928-2023_05_14-BF



IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

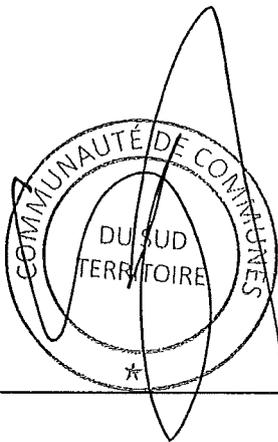
D2

Nombre de membres en exercice : 50
 Nombre de membres présents : 34
 Nombre de suffrages exprimés : 36
 VOTES :
 Pour : 36
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 18/09/2023

Présenté par Le Président (1),
 A Grandvillars, le 28/09/2023
 Le Président,

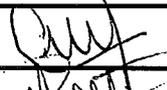
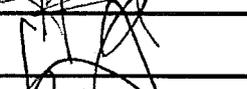
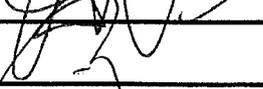
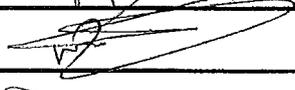
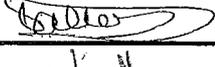
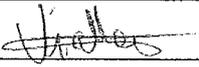
Le Président
Christian RAYOT



Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
 A Grandvillars, le 28/09/2023
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ABDOUN-SONTOT Lounès	
ALEXANDRE Jacques	
BENJAMAA Martine	
BEQUILLARD Chantal	
BIETRY Thomas	
BOBILLIER Anne Catherine	
BOUR Daniel	
BRIKH Anissa	
CERF Bernard	
CHEVALIER Philippe	
CLAYEUX Catherine	
COURGEY Gilles	
CREPIN Catherine	
DAMOTTE Roland	
DINET Monique	
DUMORTIER Patrice	
DUPREZ Jean Jacques	
EL MOUSSAFER Imann	
FESSELET Gérard	
FREARD Vincent	
FRERY Daniel	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

GAILLARD Christian	
GUYON Sophie	
HAMLIL Hamid	
HOTTLET Jean-Louis	
HOUDELAT Michel	
KHELIFI Fatima	
LARCHER Sandrine	
LOCATELLI Jean	
MARCJAN Thierry	
MONNIER Anaïs	
MONNIER Claude	
NATALE Robert	
PALMA GERARD Emmanuelle	
PERRIN Gilles	
PETERLINI Nicolas	
PETITJEAN Fabrice	
PFHURTER Florence	
PHILIPPE Sophie	
PRENAT Annick	
RACINE Jean	
RAYOT Christian	
REY Virginie	
ROUSSE Frédéric	
ROY Lionel	
TALON Jean-Michel	
THOMAS Françoise	
TRELA Dominique	
VALLAT Pierre	
VIATTE Bernard	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Delle, le 3.10.23

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
- (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Le Président
Christian RAYOT

